

**ORGANISATEUR(S) :** CHAMBRE DES ASSOCIATIONS

**THÈME :** LES FINANCES D'UNE ASSOCIATION, LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION



Initiation



Payant\*



6



En ligne

\* Formation payante : Bénévole adhérent CDA : 130 € / bénévole non adhérent CDA : 170 €

## PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

### La fiscalité des association et le mécénat

Formation à distance dispensée par la Chambre des associations, organisme de formation certifié Qualiopi.

#### Objectifs :

- Repérer les critères du régime fiscal français applicable aux associations
- Expliquer la situation fiscale de l'association en s'appuyant sur la démarche d'analyse de la doctrine fiscale
- Analyser la situation de l'association au regard du régime du mécénat
- Emettre des reçus fiscaux en respectant les critères du régime fiscal français du mécénat

#### Programme :

##### Jour 1

Le régime fiscal applicable aux associations

- Définir les impôts commerciaux et les autres impôts dont une association non fiscalisée est redevable
- Nommer les sources juridiques du régime fiscal des associations
- Décrire la démarche d'analyse fiscale d'une association : les règles fondamentales, l'approche en 3 étapes
- Préciser les étapes successives : la gestion désintéressée ou bénévole, l'appréciation de la concurrence, la règle des « 4 P »
- Distinguer, pour les associations partiellement lucratives, sectorisation, filialisation, franchise des activités accessoires
- Citer des exonérations spécifiques pour les associations et la fiscalité de certains secteurs : services rendus aux membres, manifestations exceptionnelles...

##### Jour 2

Le régime fiscal du mécénat

- Distinguer mécénat et parrainage  
Décrire les critères d'analyse du régime fiscal du mécénat

## Intérêt et limite du rescrit fiscal

- Préparer et conduire une démarche de rescrit fiscal
- Apprécier le contenu des questionnaires types utilisés par l'administration fiscale
- Répondre à la question : faut-il faire la démarche auprès de l'administration fiscale pour émettre des reçus fiscaux
- Analyser des réponses de l'administration fiscale et situer son association

## Méthodes pédagogiques :

Formation pragmatique construite sur une alternance d'apports théoriques, de travaux en groupe, de cas pratiques et d'échanges sur des situations réelles vécues par les participants.

Evaluation des acquis : des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis

## DATE(S) DE LA FORMATION


**24 mars 2022**

9H00-12h30

**25 mars 2022**

9H00-12h30

## POUR S'INSCRIRE

 01 48 83 66 40

 [cda@cda-asso.com](mailto:cda@cda-asso.com)

 <https://www.helloasso.com/associations/c...>

## STRUCTURE FORMATRICE

 Chambre des associations

 Voir la présentation de cette structure